

Institut René Labusquière

Université de Bordeaux II

146,rue Léo-Saignat

33076 Bordeaux cedex

FRANCE

A Monsieur le Docteur RWAGACONDO Cl.-Emile
à BUTARE

Cher Confrère,

Je prends la liberté de t'adresser la présente pour t'exprimer combien grande a été ma consternation en lisant tes déclarations publiées par le Journal DE MORGEN du 8 Août 1994. Selon toi, tu aurais reçu des informations impliquant certains médecins de l'Hôpital Universitaire qui auraient consciemment sorti des malades de l'hôpital tout en sachant qu'ils allaient être tués à leur sortie. Je suis surpris de trouver mon nom sur ta liste c'est pourquoi je voudrais te préciser les faits suivants:

1) J'espérais que le temps que tu as passé avec moi, d'abord comme mon étudiant à la Faculté de Médecine, ensuite à mes côtés comme praticien puisque tu avais sollicité un encadrement au service de Gynécologie Obstétrique et que toute l'équipe t'avait accueilli avec enthousiasme, j'espérais que ce temps t'aurait permis de te forger de moi une opinion en rapport avec ma véritable personnalité.

2) Puisqu'apparemment tel n'a pas été le cas, je me dois donc de te prouver que tes déclarations me concernant sont fausses et j'en veux pour preuves :

- Depuis le 26 mars 94, j'avais pris mon congé annuel de 45 jours afin d'effectuer une formation en informatique sans dérangement. Malheureusement je n'ai pas pu poursuivre ma formation puisque les massacres ont commencé le 7 avril 94 l'ont interrompue, mais je suis resté en congé chez moi jusqu'au 9 mai 94. Le chef de service et mes collègues de service pourront en témoigner.

- Durant mon congé, je pense avoir sauvé le maximum de vies humaines sur ma colline dans la limite de mes moyens, et avoir mis mon savoir au service de tous mes voisins sans distinction. Dans ce cadre je me rappelle encore de la petite soeur d'une voisine "tutsi" qui, à 8 mois de grossesse, avait dû fuir les massacres de Kigali, dont j'ai surveillé la grossesse jusqu'à l'accouchement au domicile de sa soeur, car les routes étaient peu sûres.

- Au cas où tu ne le saurais pas, ces prises de position m'ont valu d'être menacé à mon tour et, dès la reprise de mon travail à la fin de mon congé, j'ai dû l'interrompre de nouveau pour fuir mon domicile et me cacher un certain temps. Je remercie mon chef de service et le Doyen de la Faculté de Médecine qui m'ont compris et autorisé les arrangements de service afin que je disparaisse temporairement.

Ces précisions faites en ce qui me concerne, sans vouloir me faire l'avocat de qui que ce soit, je voudrais te dire que de la même façon j'ai été choqué de voir les noms des Docteurs KAREMERA Alphonse et UKOBUKEYE Thomas figurer sur ta liste. J'ignore comment se sont comportés les autres que tu as nommés, mais pour les deux confrères cités je peux parler à toute aise car depuis le déclenchement des troubles nous étions en communication téléphonique pour échanger nos inquiétudes réciproques. Par ailleurs, ton informateur(trice) aurait dû te signaler que le Docteur UKOBUKEYE Thomas a été assiégé dès le déclenchement des massacres par ceux qu'on qualifiait encore à l'époque de "malfaiteurs" et a dû se retrancher sur sa colline natale en commun avec NYARUHENGERI. Est-ce la qu'il aurait fait des sorties de malades? Cela me gêne que l'on salisse la mémoire d'un homme, à fortiori s'il n'est plus de ce monde pour se défendre.


Voilà Cher Confrère, les quelques éléments que je voulais t'apporter pour te permettre de démentir toute partie de tes déclarations. Je compte sur toi car, comme le dit si bien le proverbe,

"Qui a sali lavera". Je crois que nous devons, en tant qu'intellectuels rwandais, regarder le problème de notre pays bien en face et essayer d'éviter toute passion destructrice. C'est pour cette raison que j'ai préféré engager ce contact de façon amicale et confraternelle.

Toutefois, si dans un délai de 60 jours à partir de l'expédition de la présente je n'ai pas reçu la copie du démenti que tu auras envoyé au journal DE MORGEN, je prendrai la liberté de porter plainte contre toi pour diffamation et tentative de massacre, car en réalité ce pointage du doigt ne visait rien d'autre. Il te reviendra alors de produire tes preuves, et moi les miennes.

Je profite de cette occasion pour demander au journal DE MORGEN qui me lit en copie de publier le contenu de la présente dans un de ses prochains numéros.

A bientôt,
Dr MUNYEMANA Sosthène



P.S: Au retour du courrier, tu voudras bien me faire savoir si tu as toujours mon livre d'Echographie Gynéco-obstétricale que je t'avais prêté, ou si je dois en acheter un autre. Merci.

Copie pour information : Journal DE MORGEN.